

J'ajoute, croyant répondre d'avance au désir de l'honorable député, que feu M. Skelton, qui avait occupé un poste de première importance à l'université Queens et toujours manifesté tant d'intérêt envers la jeunesse étudiante en général, s'est efforcé de découvrir dans les différentes parties du pays les jeunes gens paraissant posséder les qualités requises pour le service de l'Etat, incitant les meilleurs à se présenter aux examens pour leur confier ensuite des emplois selon que les circonstances le permettaient.

Je fais miennes toutes les paroles que l'honorable député a eues à l'adresse du sous-secrétaire d'Etat intérimaire. Je félicite son université d'avoir fourni à l'administration nationale un homme qui fait autant d'honneur à son institution qu'il se couvre de distinction.

M. CHURCH: Le premier ministre nous a fait un exposé des fonctions de ce fameux ministère dont il a la direction, celui des Affaires extérieures. J'ai lu dans le *hansard* le compte rendu des nombreux débats auxquels ce ministère a donné lieu depuis son établissement et j'estime que l'institution de cette branche du service public a été l'une des nombreuses causes de la présente guerre. Lors de la signature du traité de Versailles, notre gouvernement crut bon d'organiser ce département. Dans un discours prononcé le 26 mai 1938, j'ai donné un bref aperçu de ses origines, de la tâche qu'on voulait lui assigner et des différents actes proposés sous son empire.

Au lendemain de la dernière guerre, on établissait, comme conséquence du traité de Versailles, une Société des Nations. Sur les instances du président Wilson, la Grande-Bretagne appuya le projet et la Société prit naissance, sans avoir pu obtenir, toutefois, la ratification du Sénat américain.

Puis, le gouvernement canadien se mit à conclure des traités de son propre chef et conclut un accord au sujet de la pêche du flétan; il insista ensuite pour envoyer ses propres délégués à la Société des Nations et prétendit qu'il avait droit à son propre représentant aux Etats-Unis et droit d'établir une légation distincte. Et pourquoi tout cela? Pour apaiser Washington. Je serais le dernier à vouloir critiquer le gouvernement de Washington, mais je le crois en mesure de veiller à ses affaires; nos frères d'outre-frontière estiment que c'est le devoir primordial de tout bon gouvernement de veiller à la sauvegarde de leurs intérêts. Que ne pouvons-nous surveiller les nôtres avec autant de succès!

Je me suis toujours opposé à ce que l'on envoie un peu partout, à l'étranger, des ambassadeurs qui sont de simples amateurs,

j'ai toujours combattu cette politique. Qui leur donne ces directives et quelle est notre politique étrangère. J'ai été le seul membre de cette Chambre à m'opposer à l'établissement d'ambassades distinctes et à une division de la représentation britannique à Washington et d'autres capitales, convaincu qu'il en résulterait inévitablement une scission entre la métropole et notre Dominion et que cela nous éloignerait d'elle. Nous en avons vu les effets; Hitler a été porté à croire que les dominions n'appuieraient pas la métropole. C'est ce qui était arrivé en 1914, du temps du Kaiser, quand il nous échappait que nous étions en voie de nous séparer de l'Empire.

En face d'une augmentation aussi considérable de ces crédits, je me demande quelles peuvent bien être les fonctions de ces pseudo-diplomates et qui leur donne des instructions? Ce sont tous des amateurs et ils ne s'instruisent que par la pratique. Jamais il n'y a eu dans toute l'histoire de l'Empire britannique de diplomates plus compétents que les fonctionnaires de carrière délégués par le Foreign Office. Je vais vous citer quelques noms. Au lieu des hommes politiques qui nous y représentent depuis sept ans, la Grande-Bretagne a envoyé à Washington, avant et après la guerre, ses meilleures ambassadeurs: des hommes comme lord Pauncefote, sir Esme Howard, sir Robert Lindsay, et l'ambassadeur de la période de guerre, sir Cecil Spring-Rice, qui eut pour successeur deux politiciens sans expérience diplomatique, deux ministres du cabinet britannique, lord Reading et sir Auckland Geddes. Les journaux, il est vrai n'ont pas fait de réclame à ces diplomates habiles dont j'ai d'abord parlé comme ils l'ont fait aux politiciens qui ont été nommés.

Je continue à m'opposer au principe qui a inspiré ce crédit; la division de la représentation britannique à l'étranger. Faisons-nous, oui ou non, partie de l'Empire britannique? Dans le cas de l'affirmative, pourquoi cherchons-nous, depuis l'institution de ce ministère, à diviser la représentation britannique? Voilà l'une des causes principales de la guerre actuelle. La création de ce ministère a immédiatement suscité des difficultés. On a beaucoup parlé de la "nation canadienne". Oui, ainsi que je le déclarais il y a dix ans, le Canada était une nation aux pages frontispices des revues américaines, de même qu'aux "five o'clock teas" et aux dîners de Washington, mais nous faisons piètre figure quand il s'agissait de payer le coût d'une flotte pour la défense de nos côtes. C'est vrai que nous étions une nation, or qu'est-il arrivé? Nous avons envoyé des ministres en herbe qui se sont fait rouler par les sénateurs et les membres du Congrès. Et maintenant nous som-